



communauté
de l'auxerrois

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2018



—
les
-rive-
rains
~



TERRITORIALITÉ
SOLIDARITÉ



ATTRACTIVITÉ





SOMMAIRE

- | | | |
|-------------|---|--------------|
| I. | UN TERRITOIRE AU PÉRIMÈTRE STABILISÉ | P. 4 |
| <hr/> | | |
| II. | DES COMPÉTENCES ÉLARGIES | P. 6 |
| <hr/> | | |
| III. | UN TERRITOIRE ATTRACTIF | P. 9 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'attractivité du territoire par son développement économique• Le tourisme, un levier de croissance créateur d'emplois• Haut débit : un territoire connecté | |
| <hr/> | | |
| IV. | L'AMÉNAGEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE | P. 15 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Contrat de ville : l'aménagement du bien vivre ensemble• Habitat : soutenir le logement durable• PETR : Le Grand Auxerrois piloté par la CA• L'urbanisme au service des communes | |
| <hr/> | | |
| V. | UN TERRITOIRE ORIENTÉ VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE | P. 21 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Eau potable et assainissement non collectif• L'environnement au coeur de l'Agglomération• Les déchets ménagers : vers l'économie circulaire• Vers une mobilité urbaine multimodale | |
| <hr/> | | |
| VI. | DES RESSOURCES À L'APPUI DU PROJET TERRITORIAL | P. 27 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Schéma de mutualisation• Finances : des marges de manoeuvre maintenues• Ressources humaines : encourager la professionnalisation• Communication : des supports mutualisés | |

ÉDITORIAL



Plus vite, plus loin, plus forts

Notre communauté est l’emblème et le meilleur ambassadeur du territoire de l’Auxerrois. Ce rapport d’activité en atteste. Il a le mérite de nous permettre de mesurer le chemin parcouru en un an. Il visualise la montée en puissance de notre intercommunalité. Unis, nous allons plus loin et plus vite. Notre territoire se structure. Il agit, jour après jour, à la fois pour améliorer le quotidien de ses habitants mais également pour préparer leur futur. Toutes les politiques publiques portées par la Communauté sont ici détaillées. Les résultats chiffrés prouvent que la Communauté de l’Auxerrois est sur la voie de la maturité et marque de son empreinte la vie de ses 72 000 habitants.

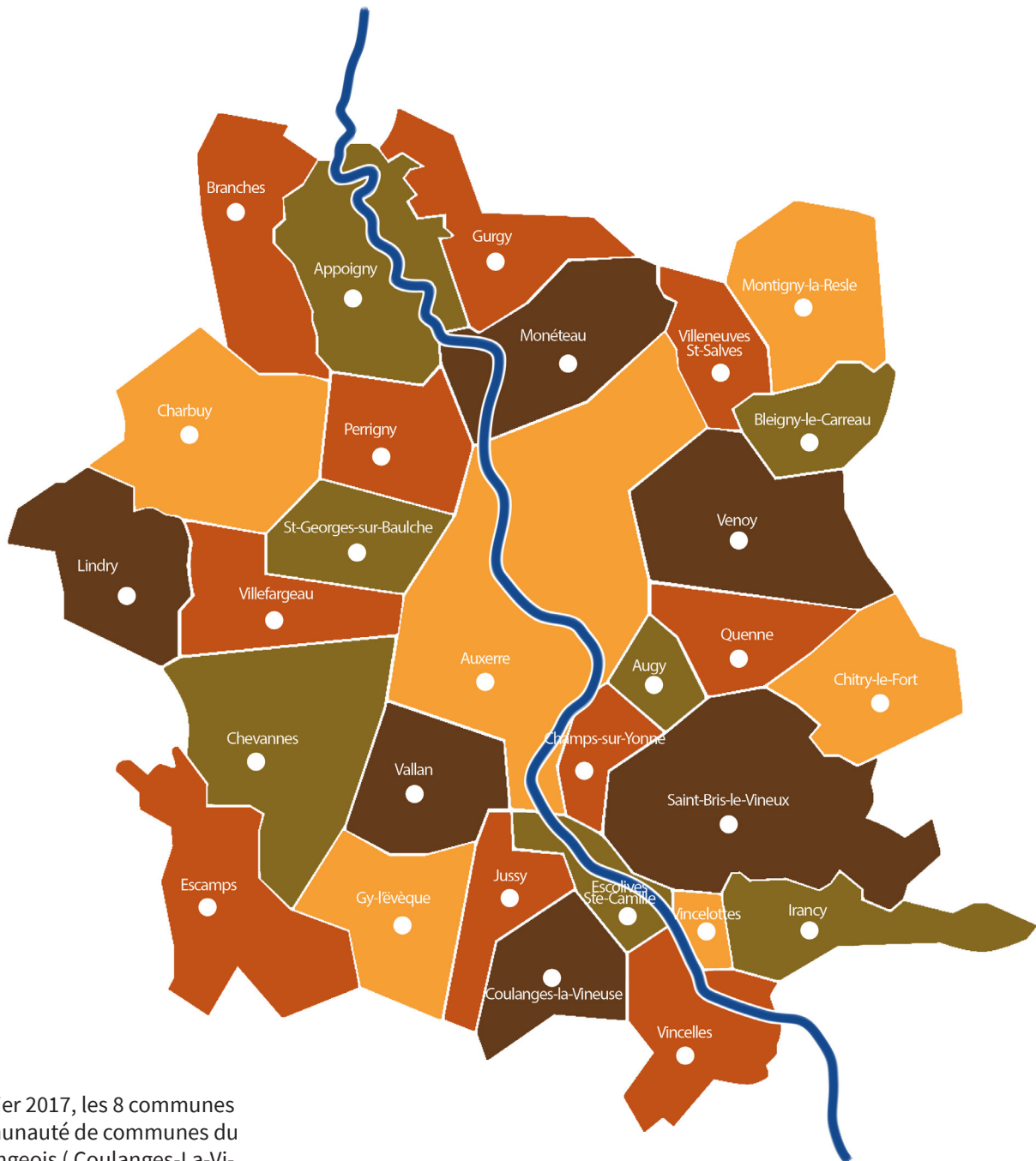


Guy Férez, président
de la communauté
d’agglomération de
l’Auxerrois



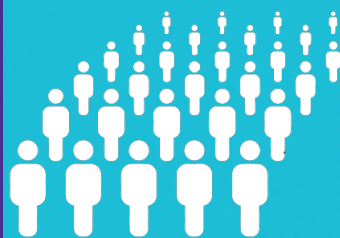
communauté
de l'auxerrois

UN TERRITOIRE AU PÉRIMÈTRE STABILISÉ



Au 1er janvier 2017, les 8 communes de la communauté de communes du Pays Coulangeois (Coulanges-La-Vineuse, Escamps, Escolives-Sainte-Camille, Gy L'Evêque, Irancy, Jussy, Vincelles, Vincelottes) ont rejoint l'Agglomération auxerroise finalisant ainsi son périmètre autour de 29 communes.

LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS C'EST



72 000
HABITANTS*

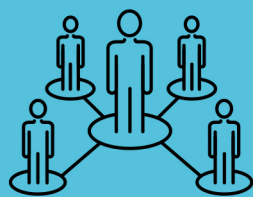
* au 1^{er} janvier 2019



29
COMMUNES

20%

DE LA POPULATION



DU DÉPARTEMENT

30%

DES EMPLOIS

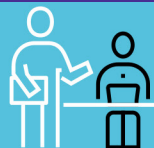


**PÔLE ÉCONOMIQUE,
COMMERCIAL ET
CULTUREL**

DANS L'YONNE



**LEADER DU TRÈS
HAUT DÉBIT**



**PREMIER PÔLE DE
FORMATION PAR
ALTERNANCE**

DE LA BOURGOGNE DU NORD



**DEUXIÈME SITE
UNIVERSITAIRE**





LES COMPÉTENCES

.....

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, des compétences d'intérêt communautaire obligatoires, optionnelles et facultatives, dont la liste figure dans les statuts qui la régissent.

DES COMPÉTENCES DITES « OBLIGATOIRES »

Parmi ces compétences figurent :

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la politique de la ville,
- les gens du voyage,
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- la collecte et le traitement des déchets.

DES COMPÉTENCES DITES « OPTIONNELLES »

Il s'agit de :

- la voirie et des parcs de stationnement,
- l'eau,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- la construction, l'aménagement et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

DES COMPÉTENCES « FACULTATIVES »

D'intérêt communautaire, elles comprennent :

- l'assainissement non-collectif,
- les Technologies de l'information et de la communication (TIC),
- le soutien à l'événementiel,
- l'adhésion au Syndicat mixte de la fourrière animale du centre Yonne.

PROJET DE TERRITOIRE 2015/2020

COORDINATION

CONNEXION



TOURISME

- Amplifier les besoins, les ressources et les événements.
- Valoriser la rivière et le port fluvial, l'œnotourisme, et le patrimoine naturel et architectural.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Impulser et animer les initiatives.
- Créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des entreprises.



TRÈS HAUT DÉBIT

- Relier le territoire au monde.
- Relever le défi de l'attractivité.

PRÉSERVATION

DÉCOUVERTE



HABITAT

- Impulser la production d'un habitat de qualité et innovant en accompagnement du dynamisme économique du territoire.
- Accueillir dignement les populations.
- Favoriser la mixité sociale.

PLAN AIR CLIMAT-ÉNERGIE

- Instaurer un nouveau rapport entre la ville et la campagne.
- Préserver la biodiversité, la présence du végétal dans les nouveaux projets.
- Sensibiliser aux économies d'énergie.



RESSOURCE EN EAU

- Prendre en compte l'existant pour concilier qualité de l'eau à la source et activité agricole.

ÉCONOMIE



POLITIQUE DE LA VILLE

- Valoriser "l'être ensemble".
- Investir dans les quartiers défavorisés.
- Transmettre les savoirs, la culture.



MOBILITÉ

- Exploiter durablement le réseau.
- Gérer de façon cohérente les transports collectifs.
- Conjuguer les modes de déplacement.



DÉCHETS

- Valoriser le tri et le recyclage.
- Prévenir contre le gaspillage.

VALORISATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE



A scenic view of a town with a prominent church tower and several boats docked at a quay. The church tower is tall and ornate, with multiple levels of arched windows. The town buildings are mostly brick and stone, with red-tiled roofs. In the foreground, several white and blue boats are docked at a concrete quay. The water is calm, and the sky is clear and blue.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF



Communauté de Communes de France
 Parc... Nouvelle... Génération
 Eco_Parc
 1500
 salaires
 50
 hectares
 à
 1h30
 du Grand
 Paris

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE !

Rendre le territoire attractif, faire venir des entreprises et accompagner celles présentes, témoigne de la nouvelle dynamique économique de la Communauté de l'Auxerrois.

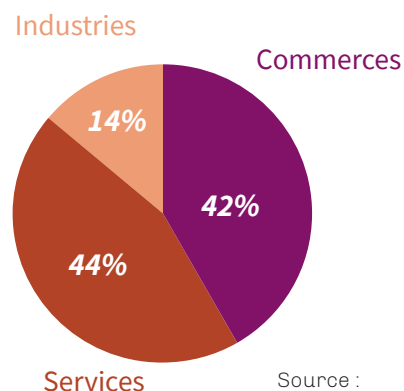
Au cours de l'année 2018, de nombreux projets ont été menés au titre de l'accompagnement des entreprises, du commerce ou encore des zones d'activités économiques. Ces projets résultent de la nouvelle compétence développement économique issue de la loi NOTRe, qui englobe les éléments suivants :

- Actions de développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique (ZAE)
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme

617,3
 HECTARES DE
 FONCIER

2870
 ENTREPRISES

4
 ETP AU SERVICE DU
 DÉVELOPPEMENT
 ÉCONOMIQUE



Source :
 Fichier entreprises
 CCI Yonne 2018

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Un parcours d'accompagnement complet, de la création d'entreprises à l'implantation a été structuré au cours de l'année, via trois dispositifs.

- Emergence - détection des projets**

Tiers-Lieu Les Riverains
 Association soutenue par la CA pour la création et la détection de projets économiques avec une prédominance sur le numérique, le prototypage et l'environnement.
Opérationnel depuis avril 2018
- Incubation & Accélération**

Pôle Environnemental
 Incubation de projets et accompagnement dans les premières phases de développement. Pépinière et hôtel d'entreprise sont également présents.
En cours de construction - Opérationnel fin 2019
- Passage à l'échelle - Maturité**

Offre foncière à vocation économique
 Mise à disposition d'une offre de foncier aux entreprises sur deux zones dédiées : AuxR_Parc et Les Macherins.
Voir focus page suivante



**Inauguration du Tiers-Lieu éphémère
 11 avril 2018**

DEUX NOUVEAUX PARCS D'ACTIVITÉS

LIVRAISON DES MACHERINS

Approuvé en novembre 2016, le parc d'activités Les Macherins est opérationnel depuis 2018. La viabilisation de 2,5 hectares permet la commercialisation de six lots allant de 2 500 à 3 000 m², en vue de l'accueil d'entreprises dans l'artisanat et le tertiaire.



LANCEMENT D'AuxR_Parc



Été 2018, la Communauté de l'Auxerrois débute l'aménagement de cette Zone d'activités d'intérêt régional (ZAIR) de 50 hectares dont 35 commercialisables sur la commune d'Appoigny, le long de l'autoroute A6. Ce parc d'activités, conçu sous la forme d'un éco-chantier, sera entièrement finalisé fin 2019. Il accueillera à terme une trentaine d'entreprises, hors commerce, d'ampleur nationale et/ou internationale, avec une perspective de 1500 salariés sur site.

4 772 100€ HT
Total des dépenses 2018

Montant des marchés de travaux (HT)

Voiries & Réseaux divers **9,9 M€**
Eclairage public **455 K€**
Plantations & Mobiliers **1,9 M€**

UNE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ POUR ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES

Suite à la réalisation d'une étude de marketing territorial sur l'agglomération auxerroise, une campagne de communication a vu le jour début décembre : la campagne «AuxR_ Aller à l'essentiel», donnant le nom «AuxR_Parc» au parc d'activités.

Cette campagne et ce nouveau nom ont été dévoilés lors du Salon international de l'immobilier d'entreprises (SIMI), à Paris, sur lequel la Communauté de l'Auxerrois tenait un stand. Cet événement a marqué le début de la commercialisation du parc d'activités.



COMMERCE

En décembre 2018, la Communauté de l'Auxerrois a défini les actions d'intérêt communautaire pour la politique du commerce.

Le principe : accompagner les commerçants de centres-villes, centres-bourgs des 29 communes de l'agglomération afin de sauvegarder le commerce de proximité et encourager l'implantation de nouveaux commerces.

TRANSFERT DE ZAE

Suite à la loi NOTRe, la Communauté de l'Auxerrois est devenue gestionnaire et responsable de l'entretien et du renouvellement des voiries, réseaux et des équipements associés présents sur le périmètre des ZAE, en lieu et place des communes. Un travail a donc été réalisé tout au long de l'année afin d'effectuer le transfert de compétences de manière efficace au 1er janvier 2019.

AIDES AUX ENTREPRISES

- ALPE : L'entreprise a été soutenue financièrement à hauteur de 10 000€ dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

- Fruehauf : L'agglomération soutient le projet Falcon, qui consiste à créer un poids lourd du futur de manière collaborative. 17 667 € ont été versés en décembre 2018. L'aide globale, répartie sur plusieurs années s'élève à 53 000 €.

LE TOURISME, UN LEVIER DE CROISSANCE CRÉATEUR D'EMPLOI

LE TOURISME, UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE AUXERROISE

IDÉALEMENT PLACÉ

A 1h45 de Paris, bien placé sur l'Auto-route du Soleil, sur le chemin des GR (Grande Randonnée) 13 et 654 qui composent « les chemins de Compostelle » et sur le Tour de Bourgogne à Vélo long de plus de 800 km, l'Auxerrois bénéficie d'un flux naturel de touristes qui peut se développer.

Tourisme fluvial, balade, randonnée, le long du magnifique Canal du Nivernais, oenotourisme et découverte des vignobles. La ville d'Auxerre, bénéficie, quant à elle, d'un patrimoine historique composé de sites majeurs comme l'abbaye Saint-Germain, la cathédrale Saint-Etienne et les rues anciennes aux magnifiques maisons à pan de bois, et de villages typiques prisés des visiteurs.

Depuis le 1^{er} novembre 2016, l'EPIC Auxerrois Tourisme, office de Tourisme de l'Agglomération Auxerroise, déploie la stratégie touristique 2016-2020 qui a pour ambition de développer le tourisme et de piloter de nombreux projets structurants, en particulier le réaménagement du port d'Auxerre.

Le comité de Direction de l'EPIC est composé d'élus de tout le territoire et de professionnels. Ils se réunissent 6 fois par an pour initier les actions de l'office de tourisme et les projets touristiques.

Les ressources de cet EPIC sont la taxe de séjour, une subvention de l'agglomération, et le chiffre d'affaires du service « Agence Destination Auxerre » et de la boutique.

En 2018, l'Agence Destination Auxerre de l'office de Tourisme aura organisé des voyages et des visites pour plus de 4 000 clients et aura reversé plus de 120 000 euros aux prestataires locaux. Plus de 300 agences de voyages françaises et étrangères auront pu être rencontrées ou reçues sur le territoire afin de programmer la destination auprès de leurs clients.



VÉLOROUTE «TOUR DE BOURGOGNE»

LE PROJET DE TOUR DE BOURGOGNE

a pour objet de réaliser un itinéraire cyclable de plus de 800 km le long des canaux de Bourgogne et du Nivernais dans leurs sections icaunaises. La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par le conseil départemental de l'Yonne.

L'itinéraire est actuellement aménagé sur 45 km depuis Coulanges-sur-Yonne jusqu'à Augy pour le canal du Nivernais et sur 87 km depuis Aisy-sur-Armançon jusqu'à Esnon pour le canal de Bourgogne.

LA TRAVERSÉE DE L'AUXERROIS

Ce projet évalué à 2,2 millions d'euros avec un financement de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois à hauteur de 36 % soit 750 000 € sur 5 ans. La première tranche a été réalisée au printemps 2018 entre Champs-sur-Yonne et Augy.

GARÇON LA NOTE : 49 CONCERTS, 13 COMMUNES

SUR LE PRINCIPE UN SOIR, UNE TERRASSE, UN CONCERT, le festival *Garçon la Note* initié en 2001 par l'Office

de Tourisme de l'Auxerrois a désormais essaimé sur l'ensemble de la Région. En 2018, ce sont plus de 10 000 spectateurs qui sont venus à Auxerre profiter gratuitement des concerts de tout style musical, et de l'animation aux terrasses des bars et des cafés partenaires. Un vrai succès populaire qui se renouvelle chaque année en permettant à de jeunes groupes locaux de se faire connaître du public.

UN BUDGET FONCTIONNEMENT 2018 DE 864 340,27 €

LES RESSOURCES de l'établissement sont constituées principalement des produits de la taxe de séjour (324 114€), d'une subvention d'exploitation versée par la Communauté d'Agglomération (255 785 €). 260 628 € correspondent à des prestations de services et des ventes de marchandises.

LES DÉPENSES de l'office de tourisme s'élèvent à 826 473 €.

41 % de ces dépenses sont affectées au fonctionnement et 43 % sont consacrées à la réalisation d'actions (Fleurs de vigne, Oenobus, visites guidées, promotions touristiques, etc.).

HAUT DÉBIT : UN TERRITOIRE CONNECTÉ

AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT AU 31 DÉCEMBRE 2018

Parmi les 19 communes de l'Agglomération comprises dans la zone d'intention d'investissement (AMII), **5 communes sont en cours de raccordement** par l'opérateur Orange qui prend en charge le déploiement.

A fin 2018, la couverture en logements raccordables a progressé de 45 %, pour atteindre 15 500 logements, sur 37 204 logements programmés.

- **Auxerre** (Lot 1 à 4) : 49% des 25 683 logements sont raccordables
- **Saint-Georges-sur-Baulche** : 92% des 1 776 logements sont raccordables
- **Monéteau** : 63% des 2 773 logements sont raccordables
- Les études ont démarré pour **Gurgy et Perrigny** et le déploiement est prévu en janvier 2019.

Dans les communes pour lesquelles le déploiement de la fibre optique n'a pas encore commencé, Orange prévoit de poser les armoires de mutualisation en 2019. C'est un préalable pour rendre les logements raccordables.

RAPPEL

Un logement devient raccordable lorsque son point de branchement est posé et déclaré à l'ARCEP. Après un délai d'un mois, les foyers rattachés à ce point de branchement optique sont considérés éligibles et le logement peut être raccordé en fibre optique avec le fournisseur d'accès à Internet de son choix.

Pour connaître l'éligibilité de son logement, consulter la carte disponible sur : <https://reseaux.orange.fr/CARTES-DE-COUVERTURE/fibre-optique>

Dans son nouvel engagement local, la **convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH (CPSD), qui sera signée fin 2019**, Orange intégrera la commune de Lindry dans son périmètre et proposera de rendre raccordables ou raccordables à la demande, 100 % des logements de la CA à l'horizon 2020, hors refus de tiers et difficultés techniques.

LA MONTÉE EN DÉBIT POUR ESCAMPS AVEC YONNE NUMÉRIQUE

Escamps fait partie des premières communes du département à bénéficier de la « montée en débit ». Cette technologie permet d'améliorer le débit de l'accès à internet en attendant d'avoir recours à la fibre optique. C'est la première étape du projet, Yonne Numérique, piloté par le Conseil Départemental en partenariat avec l'Agglomération Auxerroise. Le coût de cette opération pour la CA est de 62 640 € TTC.

DEUX NOUVEAUX PYLONES DE TÉLÉPHONIE MOBILE 4G POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE DU TERRITOIRE

Dans le but d'améliorer leur couverture mobile, Coulanges-la-Vineuse et Escamps se sont portées volontaires pour bénéficier de l'aide de la CA et du plan France Mobile de l'Etat.

Depuis fin 2018, le territoire de Coulanges-la-Vineuse bénéficie d'un pylône garant d'une couverture de téléphonie 4G de qualité. Ce projet a été rendu pos-

sible avec l'apport financier de la CA à hauteur de 37 931 € TTC.

L'étude de l'implantation du pylône d'Escamps est en cours, ce pylône sera intégralement financé par un des opérateurs leader signataire du nouvel accord passé entre l'Etat et les opérateurs. D'autres communes peuvent bénéficier de ce nouvel accord, elles doivent pour cela se porter candidates sur le portail France Mobile.

UN GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME ET UN SIG GRAND PUBLIC

2018 a été l'année de préparation à la mise en place d'un guichet unique dédiée aux déclarations d'urbanisme en ligne. Ce portail qui sera disponible à partir de juillet 2019 permettra d'obtenir de manière dématérialisée, sans se rendre à la direction de l'urbanisme, les certificats d'urbanisme CUa et CUb.

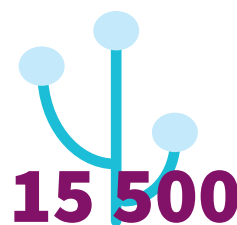
Ce portail permettra également de déposer de manière sécurisée et de suivre ces déclarations préalables de travaux, DP, DPLT, DPMI, et également les permis de construire.

Ce guichet numérique est accompagné

d'un Système d'Information Géographique qui va être enrichi en données géographiques du territoire de la CA, en plus des données cadastrales et des PLU.

MUTUALISATION DE LA GOUVERNANCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La fusion des schémas directeurs numériques de la ville d'Auxerre et de la Communauté d'Agglomération a permis, dès 2018, de mener d'un seul front les actions de sécurisation des systèmes d'information.

**15 500**

**LOGEMENTS RACCOR-
DABLES AU TRÈS HAUT
DÉBIT À FIN 2018**



**L'AMÉNAGEMENT
AU SERVICE DU
TERRITOIRE**

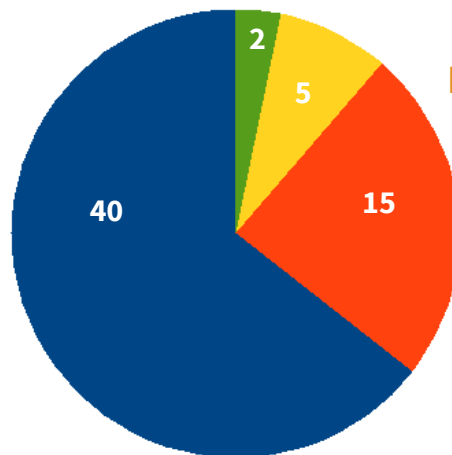


CONTRAT DE VILLE : SOUTENIR LA DYNAMISATION ET LE LIEN SOCIAL EN ZONE URBAINE

Le Contrat de ville est un dispositif de développement urbain et social en faveur des quartiers dits prioritaires et en « veille active ». Il est établi sur la période 2015-2019 et regroupe plusieurs partenaires institutionnels dont la Ville d'Auxerre, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les services de l'État. Il permet de financer les actions menées dans ces quartiers selon 4 axes prioritaires.



4 AXES ET 62 ACTIONS RETENUES EN 2018



- actions en faveur de la cohésion sociale
- actions pour l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation
- actions en faveur du cadre de vie et du renouvellement urbain
- actions en faveur des valeurs de la république et de la citoyenneté

UN APPEL À PROJET ANNUEL

Les actions menées dans ce cadre ont un impact direct sur les populations des quartiers, elles favorisent leur intégration et assurent **le bien vivre ensemble**. Comme par exemple, des actions autour de la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement éducatif, la culture, le sport...



BILAN 2018

- **62 Actions accordées pour 2018** dont 45 portées par des acteurs locaux (associations, autoentrepreneur, structure d'insertion par l'activité économique) ;
- **204 955€ de subvention** versés par la communauté d'agglomération de l'Auxerrois au titre de la programmation 2018 pour un montant global de subventions versées par l'ensemble des partenaires aux porteurs de projets de 631 442 €.

• Une évaluation à mi-parcours

Afin de porter un regard croisé sur les résultats et sur la cohérence des actions menées dans le cadre de ce dispositif, différentes réunions ont permis de positionner 13 orientations pour l'appel à projet 2019 :

- Lutte contre les discriminations
- Accompagnement à la scolarisation des enfants les plus fragiles
- Accompagnement à la scolarisation des familles défavorisées
- Accompagnement des publics paupérisés
- Accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs aux populations des quartiers ciblés
- Jeunes en décrochage
- Démarches locales de santé
- Accompagnement à la création d'entreprise
- Mobilisation vers l'emploi
- Développement local et lien social sur le quartier
- Gestion urbaine de proximité-cadre de vie

HABITAT : SOUTENIR LE LOGEMENT DURABLE

UN ENGAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

DEUX AVENANTS AU PROGRAMME LOGEMENTS DURABLES

- **Dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)**

qui touche l'ensemble du territoire Auxerrois. Un avenant à la convention avec les services de l'État a été signé pour doubler les objectifs et les enveloppes financières sur la cible « propriétaire occupant Habiter Mieux ».

Ainsi, on est passé de 80 à 120 dossiers par an pour les 3 dernières années de la convention. **Au total sur l'OPAH : 907 logements sur 5 ans (d'avril 2016 à avril 2021) rénovés**, 816 logements occupés par leur propriétaire, 91 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

- **Dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU)**

dédié au centre-ville d'Auxerre et porté par l'Agglomération. Un avenant a également été réalisé afin d'augmenter le nombre d'immeubles pouvant bénéficier d'études spécifiques en perspective de la mise en œuvre d'opérations de restaurations immobilières (ORI).

MONTÉE EN PUISSANCE DU DISPOSITIF D'AIDES À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DANS L'ANCIEN

Mise en œuvre depuis octobre 2016, il comptabilise aujourd'hui 100 dossiers, correspondant à 267 000 € attribués.

PROGRAMME OPÉRATIONNEL PRÉVENTIF D'ACCOMPAGNEMENT EN COPROPRIÉTÉ (POPAC)

28 628 € mobilisés portant notamment sur la résidence Gallieni. Le groupement a vocation à accompagner les copropriétés vers des travaux de rénovation énergétique, la particularité de ce POPAC réside dans l'intégration à la mission de base, d'un audit énergétique.

- Coût de l'audit : 23 857 € HT (financés par l'ANAH et la Caisse des dépôts)



907
LOGEMENTS
RÉNOVÉS SUR
5 ANS (2016-2021)

267 k€
D'AIDES VERSÉES POUR
L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
DANS L'ANCIEN

UN SECOND PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Afin d'alimenter les réflexions menées sur les attributions de logements sociaux et pour nourrir une vision plus globale des dynamiques de l'habitat sur l'ensemble de l'Auxerrois, la Ville d'Auxerre et la Communauté d'Agglomération se sont engagées sur des études communes prescrites par le protocole de préfiguration du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : une étude de diversification de l'habitat et une étude stratégie et peuplement.

Menées simultanément, ces deux études ont permis d'affiner le diagnostic du PLH et d'établir des objectifs de production de logements sociaux territorialisés à l'échelle des communes.

Étude stratégie et peuplement : 17 640 € TTC

Étude de diversification : 16 800 € TTC

Programme local de l'habitat : 52 560 € TTC

L'AGGLOMÉRATION GARANTE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS



8 292 M€

D'EMPRUNTS CONTRACTÉS PAR LES
BAILLEURS PUBLICS* GARANTIS
PAR LA CA DEPUIS 2014

PARTENARIATS

La Communauté a continué à pérenniser ses engagements vis-à-vis de ses partenaires, notamment le CAUE et l'ADIL-EIE via le renouvellement de deux conventions financières portant adhésion et permettant à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier de leurs services respectifs.

La Communauté de l'Auxerrois a également initié un nouveau partenariat avec AREHA-EST à hauteur de 9 000 € sur 3 ans soit 3 000 € par an (2018-2020). Ce conventionnement lui permet de créer un observatoire de la demande de logement social. L'objet étant l'accès au fichier partagé de la demande d'habitat à loyer modéré utilisé par les bailleurs sociaux présents sur le territoire.

* Principalement par l'OAH

LE GRAND AUXERROIS UN PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) PILOTÉ PAR LA CA

L'ÉLABORATION DU SCOT

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Grand Auxerrois, initiée fin 2016, doit permettre aux élus de répondre aux trois grands objectifs suivants :

- **Concilier le développement local et ses relations avec les agglomérations voisines**, via une démarche Inter-SCoT assurant une vision élargie du territoire et de son développement.
- **Assurer un développement résidentiel et économique compatible** avec la protection des espaces naturels et le maintien de son agriculture.
- **Conforter son accessibilité** en développant une nouvelle offre de déplacements garants de la préservation de l'environnement.

L'année 2018 a été marquée par les étapes et procédures ayant conduit à la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui se décline en 6 axes essentiels :

AXE 1 : Affirmer le rôle du territoire dans l'espace régional en s'appuyant sur une structure urbaine clairement définie

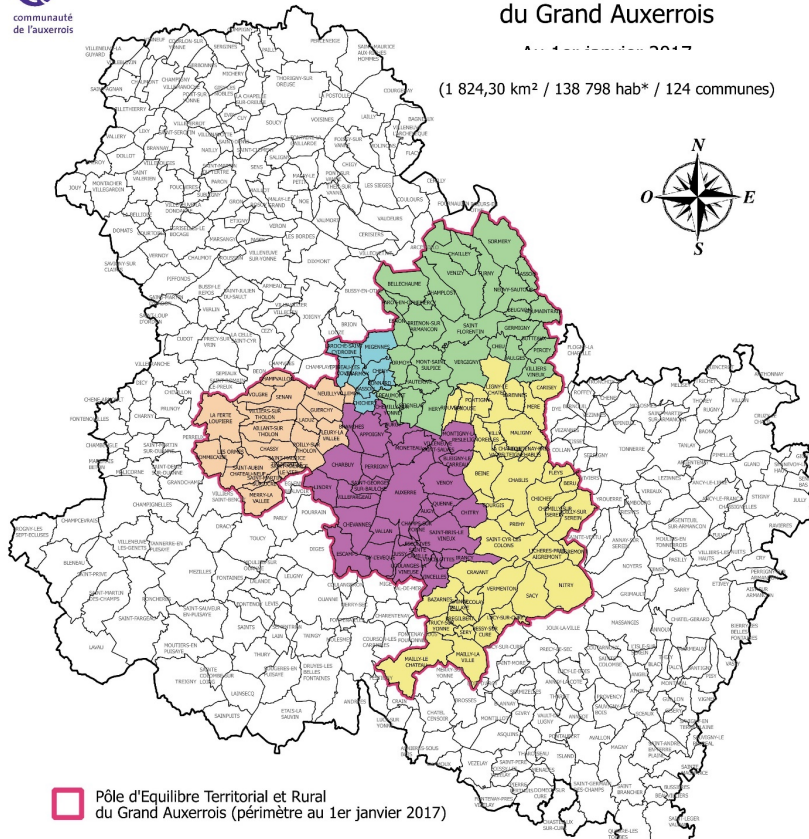
AXE 2 : Améliorer les conditions de vie des habitants actuels et à venir

AXE 3 : Structurer une mobilité durable

AXE 4 : Renforcer l'attractivité économique en diversifiant les secteurs d'activité

AXE 5 : Préserver la vocation commerciale dans les cœurs de ville et villages du territoire et accompagner le développement des nouvelles formes de vente

AXE 6 : Développer un territoire durable et respectueux de l'environnement



LES CONTRATS TERRITORIAUX

Le contrat de territoire

Point de rencontre des stratégies régionales et territoriales, dans une logique de développement, le contrat de territoire a retenu dans sa programmation 2018 10 projets pour 8,8 M d'€ HT et envisage 3 actions (Coulée verte, Tiers-lieu, parking Archebuse) pour 1,4 M €.

Le contrat de ruralité

En 2018, 16 projets inscrits par les collectivités au contrat de ruralité ont bénéficié des fonds DETR, DSIL et FNADT. Financement maximal de 1 760 949 €.

Le contrat Canal de Bourgogne

Ce contrat a été conclu en 2018. Il vise à promouvoir la destination touristique des voies navigables de Bourgogne et améliorer l'offre et la qualité des services sur l'eau. Il mobilise pour cela des cofinancements de l'UE, de l'Etat et des appels à projets.

SE POSITIONNER FACE AU GRAND PARIS

Afin de mesurer l'impact du Grand Paris sur le territoire de l'Yonne, une étude intitulée « **L'Yonne et le Grand Paris, quelles interactions ?** » a fait l'objet en 2018 d'un groupement de commandes entre l'Etat, le PETR du Nord Yonne et le PETR du Grand Auxerrois pour un montant de 85 530 € TTC (cabinet ACADIE) subventionné en partie par le CD 89 et l'Etat. Double objectif :

- Permettre aux élus et décideurs locaux d'**apprécier les dynamiques de la métropolisation francilienne et d'accompagner ou de prévenir leurs possibles retombées pour l'Yonne.**
- Promouvoir un dialogue entre élus à travers l'identification d'enjeux et d'intérêts communs. Le 10 décembre 2018, une réunion de lancement de l'étude a permis de caractériser les interactions entre l'Yonne et le Grand Paris, dans **une optique rétrospective et prospective.**



L'URBANISME AU SERVICE DES COMMUNES

Le service mutualisé, créé par la Communauté de l'Auxerrois au 1er juillet 2015, a pour mission principale l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes adhérentes assurée depuis le dépôt de la demande d'autorisation en commune jusqu'à la proposition d'arrêté au Maire. Le service commun ADS-SIG réalise l'ensemble des missions telles que décrites dans la convention de mise à disposition du service commun auprès des communes membres relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme, à savoir l'instruction : des certificats d'urbanisme dits « opérationnel » et « informatif » (Cu a et b), des permis de construire, des permis de démolir, des permis d'aménager, des déclarations préalables (DP).

Le service commun a vocation l'assistance et le conseil à toutes les communes adhérentes et aux particuliers de ces dernières.



UN RAYONNEMENT QUI DÉPASSE LE PÉRIMÈTRE DE L'AUXERROIS

- 19 communes membres de la CA sont adhérentes au service commun ADS-SIG : Appoigny, Augy, Auxerre, Branches, Champs sur Yonne, Charbuy, Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives Ste Camille, Gy l'Eveque, Irancy, Jussy, Lindry, Montigny la Resle, Saint Bris le Vineux, Vallan, Villefargeau, Vincelles et Vincelottes.
- 4 communes travaillent en prestation de service avec le service Administration du droit des sols : Fleury la Vallée, Montholon, Senan et Valravillon.

VOLET FINANCIER 2018

Les dépenses globales du service pour l'année 2018 sont égales à 177 681,09 €.

Pour le calcul de la part 80%, comme indiqué dans l'avenant n°1, ce dernier a été calculé par rapport au nombre d'habitants. Pour l'année 2018, le coefficient est donc égal à $142\,144,87 / 61\,669$ habitants (INSEE au 1er janvier 2018) = 2 305. Pour la part de 20% restant du budget.

Le montant total pour les communes en prestation de service s'élève à : 21 584,24 €.

Le montant total pour les communes de la CA s'élève à : 156 103,89 €, dont 96 571,32 € pour la Ville d'Auxerre.

ÉVÉNEMENT MARQUANT 2018

POUR L'ANNÉE 2018, lancement du marché pour « l'acquisition d'une solution full web globale pour la gestion et la consultation de données géographiques en ligne et l'instruction des autorisations d'urbanisme et compétences associées ». En effet, forte de ses compétences et de son expérience avec les outils en place et au vu de ses nouvelles prises de compétences, la CA a souhaité homogénéiser et enrichir ces outils par l'acquisition d'une solution full-web globale, capable de répondre aux besoins des services ADS et Planification, et de remplir toutes les autres fonctionnalités propres au SIG.

Le lancement de la consultation a été fait le 31 mai 2018. A titre indicatif, le candidat retenu : CIRIL Group co-traitant OPERIS : la mise en production des outils GEO et OXALIS est effective depuis le 1er janvier 2019.

A VENIR 2019 : mise en place d'un portail pour permettre la Saisie par voie Electronique des autorisations d'urbanisme.

ACTIVITÉ DU SERVICE



1055

DOSSIERS INSTRUITS
EN 2018



2,8

AGENTS
INSTRUCTEURS





**UN TERRITOIRE
ORIENTÉ VERS UN
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le service public d'eau potable est géré dans le cadre de deux contrats d'affermage ayant respectivement pour périmètre Chitry et les autres communes de la Communauté à l'exception d'Escamps.

LES FAITS MARQUANTS

- L'intégration des services publics d'eau potable des communes du Coulangeois à l'exception de celui d'Escamps.

- La détection de produits de dégradation de pesticides dans divers captages de la communauté a amené la communauté :

1. à étudier les mesures nécessaires pour assurer la continuité de la distribution d'eau potable en cas de dégradation de la situation,
2. à lancer des états généraux sur le thème de la protection des captages dont l'objectif est l'adoption d'un pacte environnemental.

- La communauté a décidé de réaliser une interconnexion entre le réseau de la commune de Chitry le Fort au réseau principal du fait de la mauvaise qualité récurrente de l'eau du captage de la commune et d'une mise en demeure des services de l'Etat.

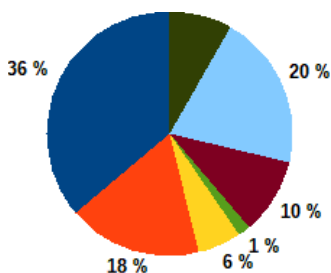
Un important programme de renouvellement de conduites sur 2 ans dans le cadre d'un appel à projet de réduction des fuites de l'Agence de l'eau a été lancé.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- La compétence s'exerce sur l'ensemble de la CA (sauf Coulanges-La-Vineuse, Escamps, Escolives Ste Camille, Gy-l'Evêque, Vincelles et Vincelottes).
- Réalisé en régie indirecte (Véolia), le contrôle des installations existantes et neuves se fait tous les 8 ans. **En 2018, 37% des installations contrôlées se sont révélées conformes.**

LES INVESTISSEMENTS 2018



Les travaux concernent principalement le renouvellement de canalisations et des réhabilitations de réservoirs, ainsi que l'acquisition de terrains pour la protection des captages d'eau.

- Excédent de résultat N-1
- Réserves
- Subvention Agence de l'eau
- Emprunt Agence de l'eau
- Opération d'ordre (RTVA, avances)
- Dotations aux amortissements
- RTVA

LES INDICATEURS



70 169
HABITANTS DESSERVIS

365
HABITANTS DESSERVIS



2,077 €
TTC AU M3 POUR 120 M3

2,69 €
TTC AU M3 POUR 120 M3



100 %
DE CONFORMITÉ SUR LES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

100 %
DE CONFORMITÉ SUR LES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES



100 %
DE CONFORMITÉ SUR LES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

50 %
DE CONFORMITÉ SUR LES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES



75,65 %
RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

86,45 %
RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE L'AGGLOMÉRATION

Les plans climat-énergie (PCET), désormais remplacés dans le Code de l'environnement par la loi TEPCV du 17/08/2015, par des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), doivent être rendus publics, mis à jour tous les 6 ans et porter sur le territoire géographique couvert par la collectivité.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Ce plan doit comporter :

- un volet « création et entretien des infrastructures de charge nécessaires aux véhicules électriques »,
- un volet « éclairage public »,
- un volet « air »,
- un volet « logement »,
- un volet « transports »,
- un volet « réseau de chaleur et de froid ».

Du point de vue de la méthode, l'élaboration de ce PCAET s'est appuyée d'une part, sur une dimension participative, exigée par le Préfet de Région et formalisée par des réunions publiques, et d'autre part sur un diagnostic environnemental mené le dernier trimestre 2018. Ainsi, des axes stratégiques et des objectifs ont pu être définis et seront repris dans le programme d'actions attendu d'ici l'été 2020.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

DÉCLINAISON D'UNE CHARTE ECO-CHANTIER SUR LE PARC D'ACTIVITÉS D'APPOIGNY

Le renouvellement en 2018 de l'adhésion de la CA au réseau régional d'entreprises orientées vers le développement durable, Cluster, a abouti à l'élaboration d'une charte éco-chantier. Traduite à chaque phase de la construction en cours d'AuxR_Parc, cette charte a été reprise depuis le dossier de consultation jusqu'à l'adaptation des travaux pour protéger les habitats d'espèces protégées, ou traiter les espèces végétales invasives, la réutilisation des matériaux, des déchets ou de l'eau de pluie générés sur le chantier.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EAU

Conduits par la CA d'avril à septembre 2018, ces Etats-Généraux ont amené environ 40 acteurs



locaux à devenir des partenaires dans l'élaboration d'actions concrètes pour défendre la qualité des captages alimentant le territoire : exposition itinérante, conventions d'amélioration des pratiques agricoles, etc.

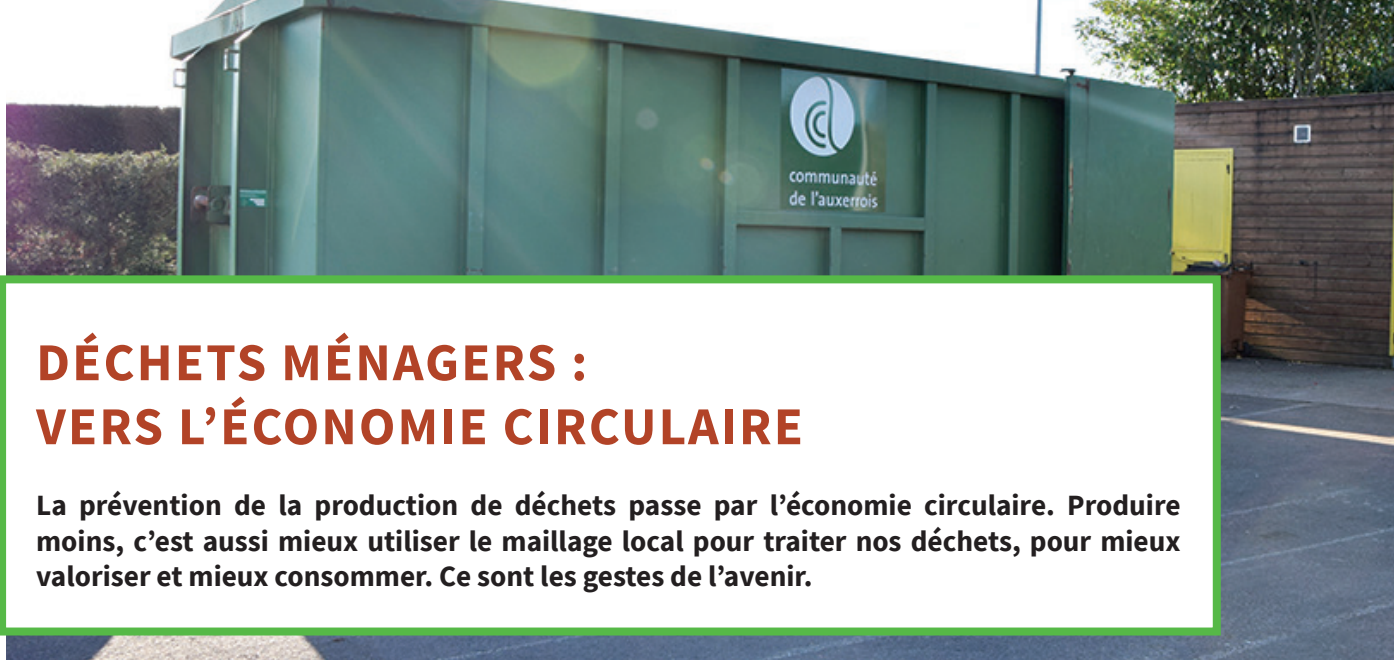
PÔLE ENVIRONNEMENTAL

CE BÂTIMENT DONT L'OUVERTURE EST PRÉVUE EN JANVIER 2020, abritera un espace « incubateur », une pépinière et un hôtel d'entreprises, ainsi que des espaces dédiés à la sensibilisation du Grand Public comme des partenaires locaux développement durable.

Retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ADEME en partenariat avec la DREAL et la Région, sa construction respectant le référentiel expérimental Energie positive - réduction Carbone (E+C-) est une occasion unique d'enseignement dans ce domaine en plein développement.

Deux classes d'étudiants de l'IUT Génie Civil et Construction Durable situé à Auxerre ont à ce titre visité le chantier le 20 décembre 2018. Cette découverte sur le terrain leur a permis de faire de nombreux parallèles avec leur programme d'études notamment dans l'approche d'ingénierie et le choix des matériaux employés.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat reliant la communauté d'agglomération et le campus universitaire de Dijon-Auxerre situé à quelques centaines de mètres du futur pôle environnemental.



DÉCHETS MÉNAGERS : VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La prévention de la production de déchets passe par l'économie circulaire. Produire moins, c'est aussi mieux utiliser le maillage local pour traiter nos déchets, pour mieux valoriser et mieux consommer. Ce sont les gestes de l'avenir.



LA COLLECTE DES HUILES DE FRITURES

C'est en 2018 également que la CA devient partenaire de l'association Coll'ECT 89, une structure de l'économie sociale et solidaire créatrice d'emplois locaux. Cette structure collecte désormais les huiles de fritures usagées sur les déchèteries du territoire, dans le respect des normes en vigueur, pour valoriser ce déchet en biodiesel. En 2018, ce sont près de 6000 litres (soit 5,5 tonnes) d'huiles usagées qui ont été valorisées (2 650 litres en 2017, pour 2,1 tonnes).



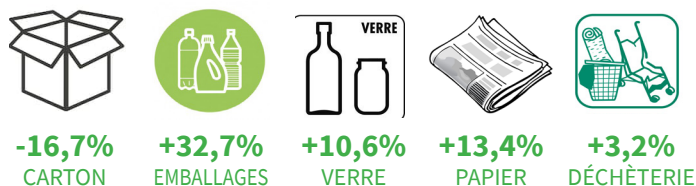
de nos déchets
produits sont
valorisés

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

2018, c'est aussi la signature du nouveau Barème « F » de CITEO (ex-Eco-Emballages). L'éco-organisme, chargé de soutenir financièrement les collectivités dans leurs efforts de sensibilisation et de mise en place de la collecte sélective, a reçu une feuille de route 2018/2022 basée sur :

- La modernisation de la collecte, du tri et du recyclage (augmenter la capacité des centres de tri, les moderniser afin de pouvoir construire sur le territoire des filières de recyclage solides, notamment pour les nouveaux plastiques inclus dans l'extension des consignes de tri).
- La mobilisation des Français pour recycler plus :
 - ➔ Simplifier le geste de tri et les consignes.
 - ➔ Sensibiliser les plus jeunes, premiers prescripteurs, à travers les programmes d'éducation à l'environnement.
 - ➔ Accompagner les entreprises dans l'information et la mobilisation de leurs consommateurs.

Evolution 2017/2018 des tonnages en PAV



LA COLLECTE DES TEXTILES

En 2018, la Communauté de l'Auxerrois (CA) a signé un contrat avec un nouveau prestataire pour la collecte et la valorisation des textiles : LE RELAIS.

Cette entreprise a notamment procédé au remplacement intégral des colonnes d'apport volontaire pour nos textiles usagés. **En 2018, 190 tonnes ont été collectées sur le territoire (200 tonnes en 2017).**

Présent en France depuis plus de 34 ans, le Centre de tri du RELAIS est basé à la Chapelle Saint-Luc (Aube) et emploie pour 50% de son effectif des personnes en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI). Ce prestataire s'est développé également en Afrique (au Burkina Faso, Madagascar et au Sénégal), créant ainsi plus de 700 emplois et des ressources à ces pays partenaires et les accompagnant sur des projets de développement (coopératives apicoles, centre de formation pour orphelins, production automobile...).

Que deviennent nos textiles usagés ?

- 3% de textiles non réutilisables partent en valorisation énergétique ou en enfouissement,
- 55% sont exportés dans les 3 pays africains partenaires (cf paragraphe précédent),
- 6% sont réutilisés (70 friperies « Ding Fring » créées),
- 26% sont défibrés, effilochés pour fabriquer un isolant thermique et acoustique (commercialisé par Le Relais),
- 10% sont transformés en chiffons industriels.



VERS UNE MOBILITÉ URBAINE MULTIMODALE

Le renouvellement du contrat de délégation de service public de transport de personnes au 1er septembre 2018 a été l'occasion d'une refonte du réseau. Outre l'amélioration de l'offre de transport, le nouveau réseau LEO se veut également plus moderne grâce au déploiement de systèmes de transport intelligents.

L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT

- Des véhicules plus propres avec des navettes de centre-ville 100% électriques.
- Des itinéraires plus directs avec une nouvelle ligne 1 sans détour entre la Gare, l'Arquebuse et les Clairions.
- Des fréquences augmentées avec une ligne toutes les 15 minutes et deux lignes toutes les 20 minutes.
- Un réseau urbain régulier qui dessert déjà Auxerre, Monéteau et Saint-Georges-sur-Baulche désormais étendu à Appoigny avec la ligne 7 toutes les heures.
- De nouvelles liaisons avec un transport à la demande qui dessert désormais l'Hôpital et le Pôle d'échanges, en plus de la gare

et de l'Arquebuse, et qui dispose de 3 possibilités d'aller/retour par jour contre 2 dans l'ancien réseau Vivacité.

LE DÉPLOIEMENT DE SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS

- Une meilleure information pour les voyageurs avec la publication des horaires sur Google Maps® en plus de Mobigo.
- Une exploitation du réseau plus fiable avec un suivi en temps réel de la réalisation des itinéraires des bus.
- Une nouvelle façon d'acheter ses titres de transport avec la mise en place d'un système de validation par carte rechargeable à tout moment sur la boutique en ligne.



LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ET TROTTINETTES

Dans le cadre de la délégation de service public transport renouvelé en septembre 2018, le délégataire propose un service de location longue durée de vélos et trottinettes :

- 60 vélos à assistance électrique,
- 25 vélos standards,
- 15 trottinettes électriques.

LES ITINÉRAIRES CYCLABLES

LE RÉSEAU URBAIN CYCLABLE

- **Liaison Auxerre - Saint-Georges-sur-Baulche** entre la Porte d'Egleny et le collège Jean-Bertin : la liaison est quasi achevée de bout en bout et l'intégralité du chemin de la Vierge de Celle à Saint-Georges a été réaménagé en voie verte en 2017.
- **Liaison Auxerre rive droite** : des bandes cyclables ont été dessinées rue du Moulin du Président en 2016.
- **Liaison Appoigny-Monéteau** : lancement de l'étude en 2018 pour la création d'une voie verte vélos/piétons sur toute la longueur de la zone d'activités AuxR_Parc, soit 2 km d'itinéraire cyclable avec une ouverture envisagée fin 2019.

LE RÉSEAU PÉRIURBAIN

Sur les anciennes boucles touristiques cyclables, la Communauté installe des panneaux de signalisation à l'attention des cyclistes et matérialise les itinéraires de rabattement vers la véloroute du Tour de Bourgogne à Vélo depuis les villages et hameaux de l'Auxerrois : 4 boucles sur 5 sont déjà matérialisées.

CHIFFRES CLÉS 2018



2,41 M
DE TRAJETS EFFECTUÉS

3,18 M €
D'INVESTISSEMENTS EN 2018
dont

2,3 M €
CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

152 506 €
ACQUISITION D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE BILLETIQUE



communauté de l'auxerrois

DES SERVICES RESSOURCES À L'APPUI DU PROJET TERRITORIAL

SCHÉMA DE MUTUALISATION SIMPLIFIÉ

validé en conseil communautaire du 20 décembre 2018

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



- Habitat
- Tourisme
- Urbanisme
- Ressource en eau
- Mobilité
- Déchets
- Très haut débit
- Politique de la ville
- Développement économique

28 AUTRES COMMUNES



VILLE CENTRE



AUXERRE



- Culture
- Police
- Action sociale
- Enfance
- Etat civil



Personnel - Moyens - Matériel

433
AGENTS*



11

SERVICES AGGLO

28

SERVICES COMMUN

16

SERVICES COMMUNAUX

314
AGENTS
TRANSFÉRÉS



72 000
USAGERS AUXERROIS

467
AGENTS*





FINANCES : DES MARGES DE MANOEUVRE MAINTENUES

Le compte administratif 2018 de la communauté de l'Auxerrois, tous budgets confondus, présente un résultat de clôture positif de 12,83M€ (7,93M€ sur le budget général). Cependant les marges de manœuvre de la collectivité sont étroites. Compte tenu des projets et compétences que doit exercer la communauté, les dépenses réelles du budget général augmentent de 1,91% tandis que les recettes diminuent de 1,29%.

DES RESSOURCES EN BAISSÉ

SUR LE BUDGET GÉNÉRAL, LES RECETTES RÉELLES S'ÉLÈVENT À 44,53 M€.

- La fiscalité locale enregistre une progression de 2,81% notamment grâce à la revalorisation légale des bases et représente 23,77M€.
- En revanche les dotations d'Etat, et plus spécifiquement la dotation d'intercommunalité, sont en baisse de 9,1%.
- Les recettes liées aux transports augmentent de 15% grâce à l'augmentation de la participation du conseil départemental.
- En matière d'environnement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est en augmentation : + 150 000 €, de même que les ressources liées à l'eau potable : + 374 241 €.



251 596 €
C'EST LE MONTANT DE LA SOLIDARITÉ
ENVERS LES COMMUNES

ÉPARGNE ET ENDETTEMENT

L'ÉPARGNE DE GESTION EST EN BAISSÉ MAIS S'ÉLÈVE TOUT DE MÊME À 3,54 M €.

En matière d'endettement, il n'y a aucun emprunt sur le budget général, les 3 M € empruntés sur 2018 sur le budget mobilité durable ont permis le financement du pôle d'échanges multimodal.

DES DÉPENSES EN LÉGÈRE AUGMENTATION

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ATTEIGNENT 42,45 M €.

L'augmentation des charges à caractère général a été minorée grâce aux premiers effets de la mutualisation qui portent notamment sur les supports de communication et aussi avec des économies en fin d'année, sur certains postes de personnels en attente de mutualisation.

Cependant on constate une augmentation de 4,83% notamment due à la mise en œuvre du schéma de développement économique et à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dans les communes.

• En matière de mutualisation les premières économies en matière de personnel (directeur général, directeur des ressources humaines) contribuent à contenir l'augmentation de la masse salariale (2,33%).

• Les investissements se poursuivent. Chaque année la communauté engage des dépenses d'équipement d'environ 2 M €.

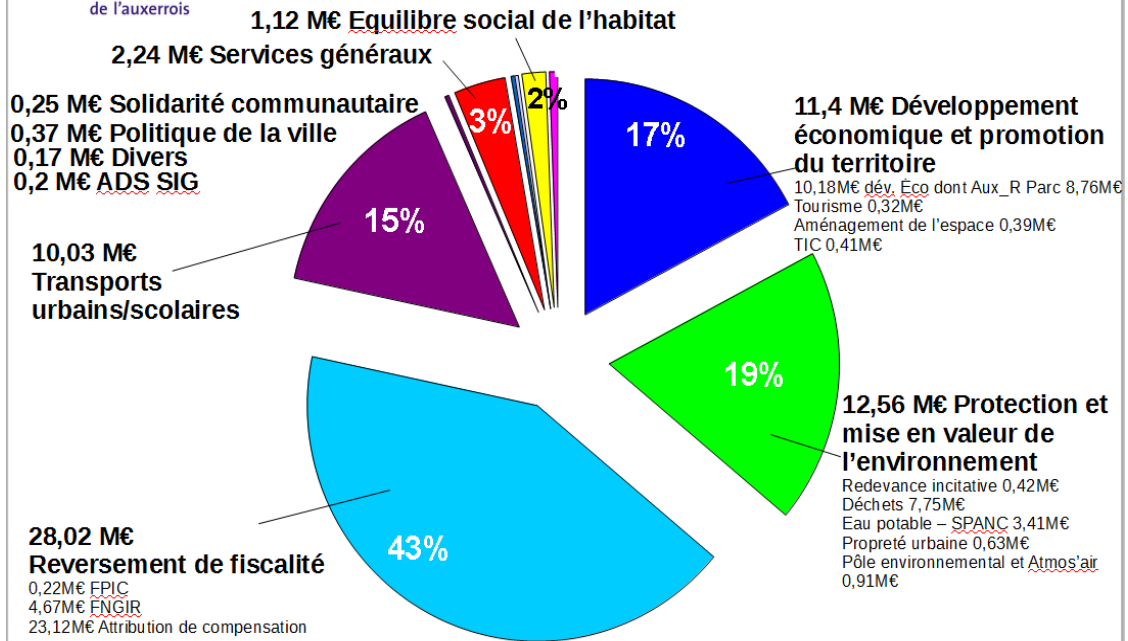
• Les budgets dits annexes sont relativement fluctuants. Ils sont relatifs aux compétences :

- Eau potable et assainissement : 4,61 M €
- Parcs d'activités économique : 21,07 M €
- Transports : 10,51 M €
- Redevance incitative : 0,49 M €
- Urbanisme (droit des sols) : 0,20 M €

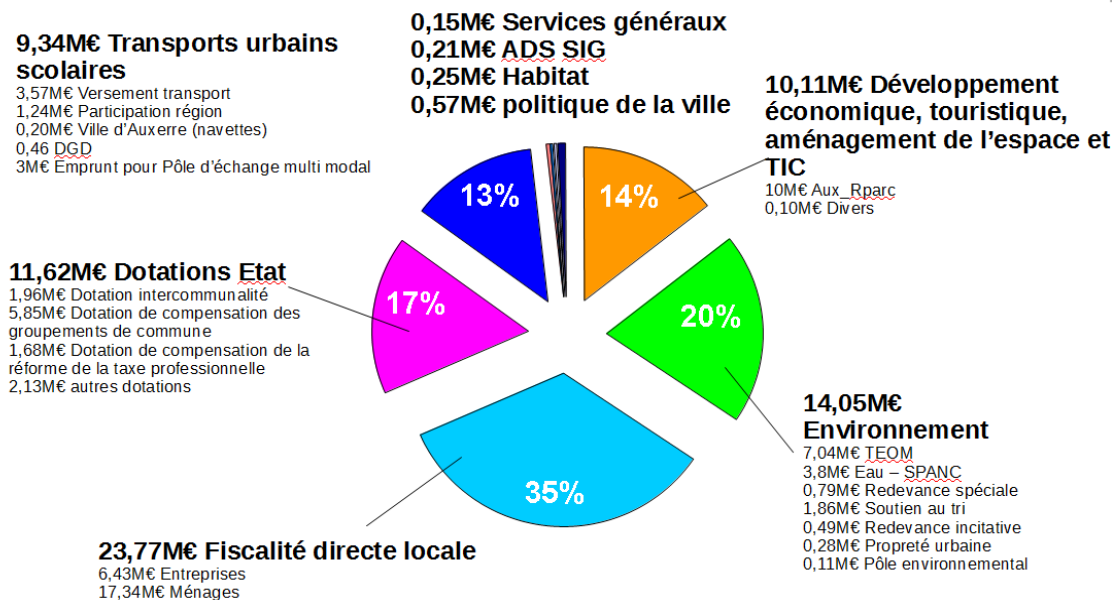
PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE PAR POLITIQUES PUBLIQUES



Budget par politique publique DEPENSES :

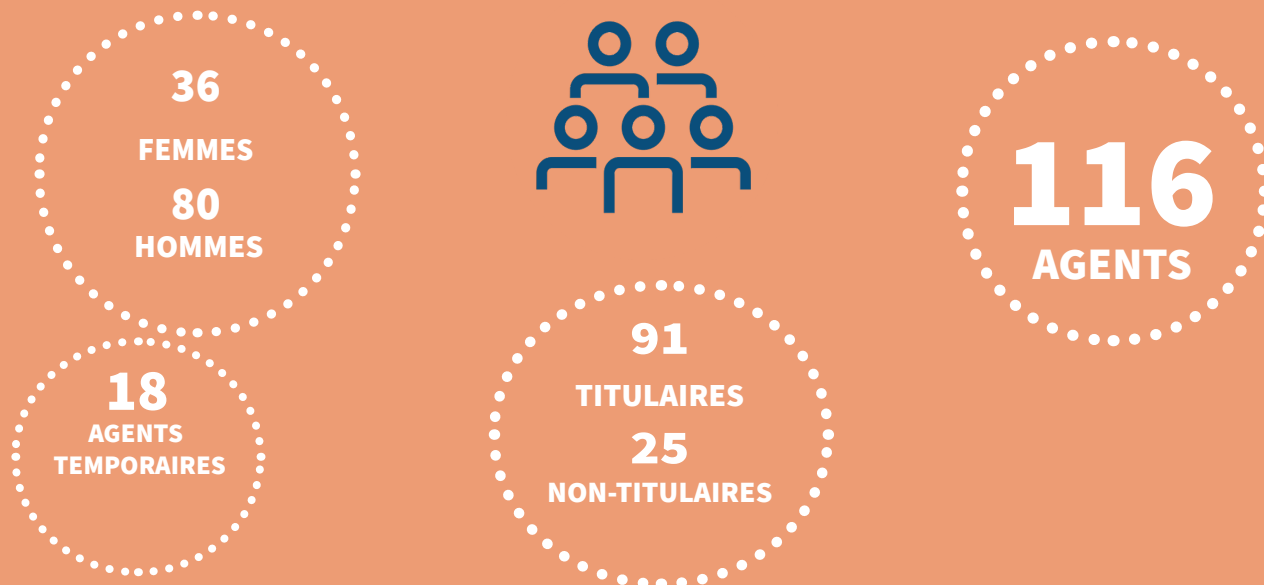


Budget par politique publique RESSOURCES

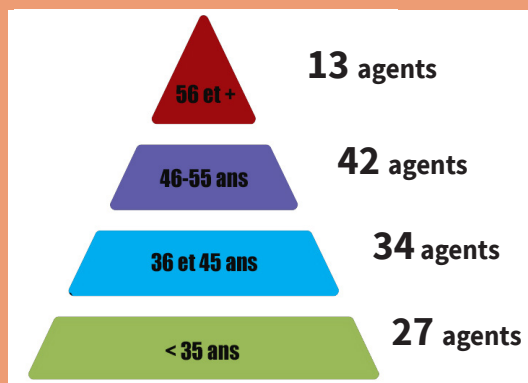


RESSOURCES HUMAINES : ENCOURAGER LA PROFESSIONALISATION DES AGENTS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT ET PAR SEXE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE



43,8 ANS
MOYENNE D'ÂGE
DES AGENTS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE ET PAR CATÉGORIE



FILIÈRES

TECHNIQUE : 90 AGENTS
ADMINISTRATIVE : 24 AGENTS
SOCIALE : 1
ANIMATION : 1



CATÉGORIES

A : 22 AGENTS
B : 14 AGENTS
C : 80 AGENTS



ABSENTÉISME

-35,4%
ÉVOLUTION DU
TAUX D'ARRÊTS
2017/2018

L'absentéisme pour raison de santé a diminué en 2018, notamment le nombre de jours d'arrêts pour maladie ordinaire (1 159 en 2018, au lieu de 1 571 en 2017) et longue maladie (109 en 2018, au lieu de 836 en 2017).

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

DÉPARTS

- 3 mutations,
- 5 départs en retraite,
- 1 démission,
- 3 contrats arrivés à échéance,
- 1 agent parti en détachement

ARRIVÉES

- 2 arrivées par mutation,
- 1 arrivée par recrutement direct (mise en stage),
- 8 contractuels indiciaires,
- + 12,31 équivalents temps

plein pour les remplacements et accroissement d'activité *.

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

- 4 titularisations,
- 4 mises en stage,
- 48 avancements d'échelon,
- 8 avancements de grade

MISES À DISPOSITION

- 1 agent auprès du syndicat UNSA,
- 1 agent auprès de l'Office du Tourisme et SPL.

FORMATION



419 jours
DE FORMATION
SUIVIS
(226 en 2017)

En 2018, **51 agents (sur 116) ont participé à une formation**. La répartition par catégorie montre un rééquilibrage entre catégories A et C (catégorie C : 167,5 jours ; catégorie B : 84 jours ; catégorie A : 167,5 jours).

RÉMUNÉRATION

Avec **5 432 088 €**, pour l'ensemble des budgets (budget principal, mobilité durable, eau potable et ADS-SIG), **la masse salariale en 2018 a augmenté de 2,27 % entre 2017 et 2018.**



HANDICAP ET EMPLOI

6,09%
EMPLOI
HANDICAPÉ

Le taux d'emploi direct de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la Communauté au 1^{er} janvier 2018 était de 5,43%. Il faut ajouter 0,86% d'unités manquantes compensées grâce aux dépenses réalisées auprès des Établissements d'Aide par le Travail (ESAT). Le taux d'emploi légal s'élève donc à 6,09%.

Depuis 2016, le taux d'emploi retenu par le FIPHIP (Fonds pour l'Insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a atteint plus de 6%. La Communauté n'a donc pas contribué au FIPHIP au titre de l'année 2018.

En 2018, aucune aide n'a été versée par ce fonds aux agents de la Communauté.



* Le remplacement de titulaires ou l'accroissement d'activité est comptabilisé mais n'apporte pas d'agent supplémentaire dans l'effectif global



COMMUNICATION : DES SUPPORTS MUTUALISÉS

Proposer aux habitants du territoire un accès unique à l'information pour clarifier les messages et expliquer les synergies entre Ville centre et Agglomération, telle est la feuille de route suivie par le service communication. Une stratégie qui s'est traduite par la création de supports externes et internes soit communs, soient graphiquement cohérents dès l'automne 2018.



UN NOUVEAU SITE INTERNET

MIS EN LIGNE LE 31 JANVIER 2019, le nouveau site internet de la CA illustre le travail de mise en cohérence visuelle entre Ville et Agglomération des supports d'information au public entamé dès octobre 2018 par le service communication. Ainsi en passant d'un site à l'autre, l'utilisateur doit pouvoir identifier rapidement le lien entre le territoire et la ville centre. Une attention particulière a été apportée à la mise en avant des communes.

DES JOURNAUX D'INFORMATION COMMUNS

DÈS OCTOBRE 2018, les deux journaux d'information gratuits distincts jusque-là distribués aux habitants d'Auxerre, *Auxerre magazine*, et à ceux de l'Auxerrois, *Inter'Com*, ont laissé la place à un même support **Auxerrois Magazine** traitant de l'actualité de l'ensemble des communes du territoire et valorisant les actions publiques menées par la communauté d'Agglomération sur ses compétences.

La même démarche a été initiée en interne, avec la création d'un **mensuel d'information unique diffusé auprès des 900 agents réunis par la mutualisation** (433 communaux et 467 communautaires). Cette démarche a permis au passage de réaliser une économie substantielle pour les deux collectivités.

UN RÉSEAU D'AFFICHAGE CIBLÉ

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DISPOSE D'UN EFFICACE RÉSEAU CIBLÉ DE SUPPORTS D'AFFICHAGE sur l'ensemble de son territoire qui est constitué de :

- 135 panneaux d'affichage format «sucette» répartis sur 5 réseaux couvrant les 29 communes du territoire,
- 590 kakémonos disposés aux entrées et dans le centre-ville de 19 des 29 communes de l'Agglomération (en 2018, 66 campagnes d'information sur des événements locaux ont pu y être diffusées),
- 11 grands panneaux d'affichage (1 mois d'affichage par événement).

Ces supports sont commercialisables pour la diffusion de campagnes d'information de partenaires mais offrent avant tout une visibilité large aux manifestations organisées dans les communes, soit par les collectivités elles-mêmes, soit par les associations.

Ces réseaux, sont enfin utilisés par la communauté d'Agglomération elle-même, pour valoriser et promouvoir ses actions, ainsi que les atouts de son territoire.

A ce titre, le service accompagne les communes en prenant en charge l'impression et la mise en place des affiches relatives aux événements qu'elle soutient.



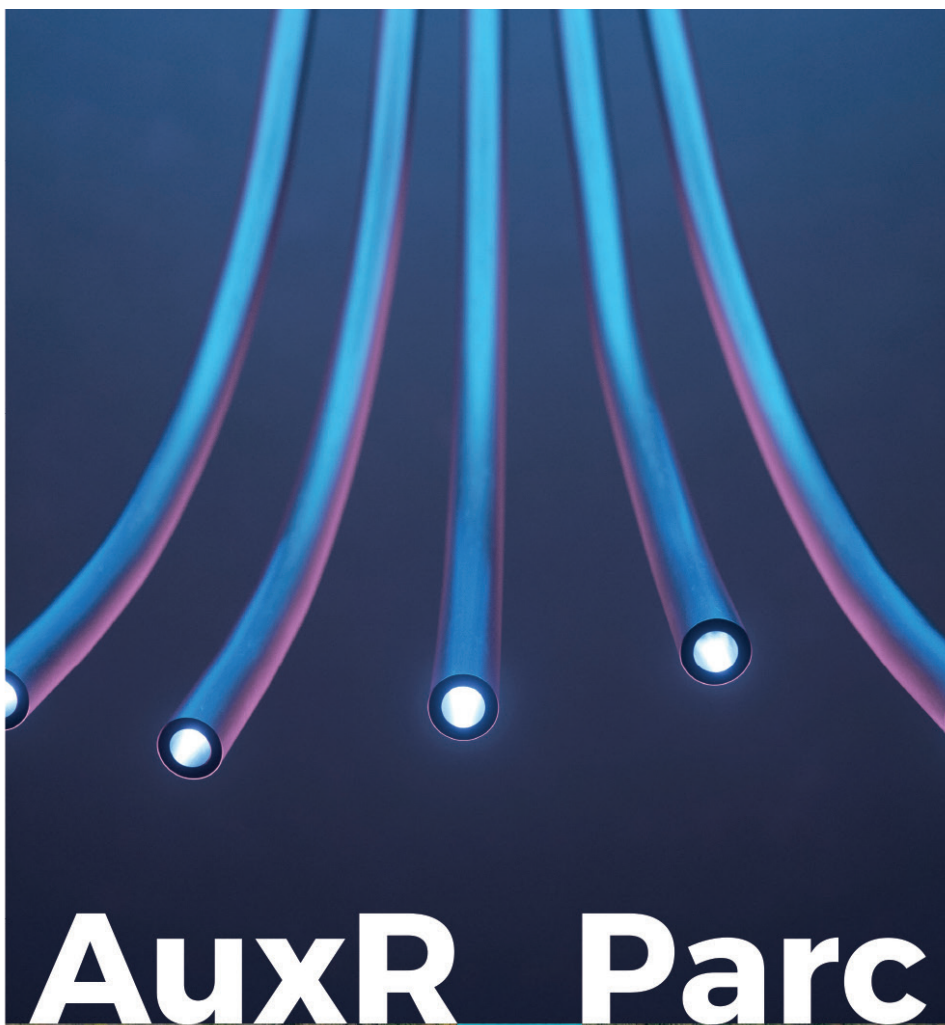
37 000
EXEMPLAIRES
DISTRIBUÉS
CHAQUE MOIS



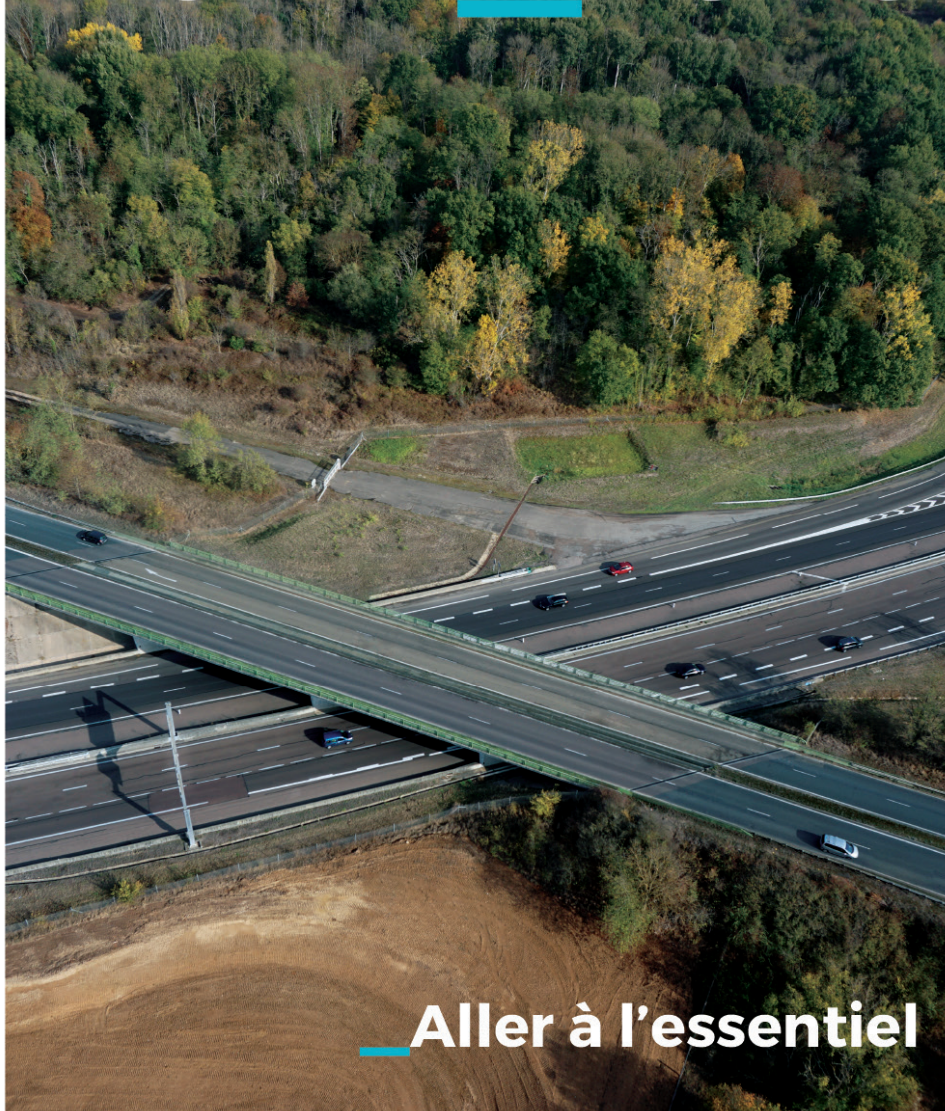
131
CAMPAGNES D'AFFICHAGE

**La communauté d'agglomération vous accueille
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h**

6 bis Place du Maréchal Leclerc
BP 58 - 89010 Auxerre Cedex
Tel : 03 86 72 20 60
www.agglo-auxerrois.fr



AuxR Parc



— Aller à l'essentiel